



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 1

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation du lieutenant-gouverneur Peter LIBA, les députés sont réunis pour l'ouverture de la quatrième session de la trente-septième Législature.

Le lieutenant-gouverneur, Peter LIBA, ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Bienvenue à la quatrième session de la trente-septième Législature de la Province du Manitoba.

Nous vivons actuellement un grand moment de fierté. Les Manitobains et Manitobaines ont récemment eu l'honneur d'accueillir Sa Majesté la reine Élisabeth II pendant la portion canadienne du voyage qu'elle a effectué pour marquer le jubilé de son règne. Cet été, nous avons eu l'immense plaisir d'être les hôtes des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. La participation du public à ces deux événements a été exceptionnelle et nous pouvons être fiers du travail extraordinaire accompli par les organisateurs et les bénévoles.

Nous sommes également fiers des Manitobains et Manitobaines qui ont été appelés à servir leur pays à l'étranger ou qui ont contribué d'autres manières à promouvoir la paix et la stabilité dans le monde.

Comme le savent tous les habitants de notre province, nous traversons une période d'incertitude sur le plan international, incertitude qui est accentuée par un ralentissement de l'économie mondiale. Les tensions qui persistent à l'étranger nous ont fait redoubler de vigilance chez nous et mettre en place de nouvelles mesures visant à augmenter la sécurité publique.

L'état de l'économie mondiale a ajouté un élément d'incertitude, tout en mettant en relief la solidité fondamentale de l'économie de notre province. Malgré un ralentissement de notre croissance économique au cours des derniers mois de 2001, la forte reprise observée en 2002 nous a redonné confiance. Cette année, le Conference Board prévoit pour le Manitoba un taux de croissance économique supérieur à la moyenne nationale.

La résistance de l'économie du Manitoba témoigne de notre diversité économique et de l'engagement de tous les secteurs d'activité envers notre stratégie de croissance à long terme. Le taux annuel de création d'emplois depuis 1999 représente le double de celui enregistré chaque année au cours de la décennie précédente. Les inscriptions dans les collèges et les universités ont augmenté de 19 % pendant la même période, et le Manitoba est l'une des trois seules provinces canadiennes à avoir enregistré une croissance des investissements pendant chacune des trois dernières années.

De ce fait, le taux de chômage du Manitoba figure parmi les plus bas au pays et le nombre d'inscriptions à l'aide au revenu dans notre province est à son niveau le plus faible depuis vingt ans. De plus, le taux de chômage chez les jeunes du Manitoba est maintenant le plus faible au Canada, ce qui renforce notre capacité de garder nos jeunes dans la province.

Des partenariats productifs et une plus grande efficacité ont aidé à dynamiser la stratégie de croissance provinciale. Votre gouvernement a mis en œuvre des projets de longue date visant à rationaliser l'administration dans le secteur public, y compris :

- la fusion des divisions scolaires du Manitoba, afin de réduire d'un tiers le nombre de commissions et d'administrations scolaires;
- la fusion des deux offices de la santé de Winnipeg, et celle de deux offices ruraux;
- la création d'un service public d'hydroélectricité unique pour toute la province, qui servira de fer de lance à la stratégie du Manitoba en matière d'énergie;
- la modernisation de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* et l'élimination d'un tiers de ses dispositions.

Le récent discours du Trône fédéral fournit au gouvernement du Canada et aux gouvernements provinciaux des occasions de travailler de concert. Le nouveau plan d'action fédéral prévoit des investissements dans la lutte contre le changement climatique, la diversification de l'agriculture, les infrastructures urbaines, les services d'immigration et le développement des compétences et des programmes à l'intention des Premières nations et des Métis.

Les mesures prises par le gouvernement fédéral dans ces domaines fourniront un appui crucial à la stratégie de croissance du Manitoba.

C'est dans le domaine des soins de santé qu'il est de loin le plus important d'avoir un partenariat efficace avec le gouvernement fédéral. La restauration et l'amélioration du système public de soins de santé demeurent la priorité numéro un de votre gouvernement.

Le plan de reconstruction du système manitobain de soins de santé, entrepris il y a trois ans, met l'accent sur la prévention et prévoit un programme amélioré de formation des professionnels de la santé, de nouveaux investissements en immobilisations et des innovations dans la prestation des services.

Dans tous ces domaines, des progrès substantiels ont été faits. Le nombre de diplômés en sciences infirmières cette année sera trois fois plus élevé qu'en 1999, et 90 % des élèves en sciences infirmières ont indiqué leur intention de vivre et de travailler au Manitoba. Dans l'ensemble de la province, de nouveaux investissements en immobilisations dans le secteur de la santé ont permis d'apporter des améliorations importantes aux hôpitaux de Brandon, Beauséjour, Gimli et Winnipeg.

Le Manitoba est reconnu partout au pays pour les progrès accomplis dans l'élimination de la médecine de couloir. De plus, en construisant de nouvelles infrastructures, en remplaçant le matériel désuet, en formant des techniciens et en accroissant leur nombre, de même qu'en prolongeant les heures d'ouverture, la Province a grandement amélioré l'accès de la population aux méthodes diagnostiques de pointe, telles la scanographie, l'imagerie par résonance magnétique, l'échographie et la tomодensitométrie osseuse.

Votre gouvernement a rendu le système de santé plus flexible et a permis à de nombreux habitants de recevoir des soins plus près de chez eux. Parmi les mesures innovatrices, citons la création de 23 sites de Télésanté dans l'ensemble de la province, l'expansion des services de chirurgie de jour à la clinique Pan Am et de chirurgie dentaire pour enfants à Thompson, et une meilleure utilisation des salles d'opération en région rurale.

Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer le système de soins de santé au Manitoba, et il est évident que les provinces ne peuvent plus porter à elles seules le fardeau de l'augmentation du coût des soins de santé. Dans son discours du Trône, le gouvernement du Canada promet de mettre en place un partenariat plus équitable, qui commencera par une augmentation immédiate du soutien fédéral.

À plus long terme, votre gouvernement attend avec intérêt la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada. Nous prévoyons que la stratégie nationale proposée dans le rapport du commissaire Romanow appuiera les investissements prioritaires et les objectifs d'innovations et de soins préventifs du plan d'action de notre Province dans le domaine de la santé.

La Province continue de respecter son obligation de rendre compte des dépenses faites dans le domaine des soins de santé. Elle a récemment été citée en exemple par le ministre fédéral de la Santé et par l'Association canadienne des radiologistes pour sa conformité aux exigences de reddition de comptes relatives au fonds fédéral pour l'achat de matériel médical. L'an dernier, l'obligation de rendre compte des dépenses engagées pour l'éducation aux adultes a été renforcée. Cette année, des dispositions législatives seront mises en place en vue d'augmenter la responsabilisation dans le domaine des loteries et des jeux de hasard.

L'an dernier, votre gouvernement a mis en place des mesures de lutte contre le virus du Nil occidental, mesures qui accordaient au ministre de la Santé des pouvoirs d'urgence et qui introduisaient un programme pilote visant à cartographier les lieux de reproduction des moustiques et à augmenter le nombre d'opérations larvicides dans la région de la capitale. Cette année, votre gouvernement travaillera en collaboration avec les autorités sanitaires et locales du Manitoba en vue d'étendre les opérations de cartographie et de contrôle des larves de moustiques, d'améliorer le drainage des sols et de renseigner le public sur les façons les plus efficaces d'éviter l'exposition au virus.

Depuis 1999, votre gouvernement s'est efforcé de bâtir sur les fondations économiques de la province et de jeter les bases d'une croissance future. Lors du Sommet manitobain du siècle en l'an 2000, des chefs de file du milieu des affaires, des syndicats, des communautés autochtones, des collectivités et de l'éducation ont fixé les grandes lignes d'une nouvelle stratégie de croissance économique. Dernièrement, le Conseil consultatif économique du premier ministre a recommandé un ensemble d'objectifs pour les secteurs de l'économie du Manitoba et des modèles innovateurs de partenariat économique.

Votre gouvernement a intégré les recommandations du Conseil dans son *Plan stratégique de croissance économique*, une stratégie qui continuera d'inspirer confiance, de favoriser de nouvelles possibilités et de susciter l'enthousiasme des investisseurs et de la population du Manitoba. Cette stratégie porte sur sept secteurs clés.

1. L'éducation avant tout

Dans l'économie actuelle, tout plan de croissance nécessite une stratégie d'éducation souple et un engagement envers l'apprentissage continu. Parmi les progrès que nous avons réalisés au cours des trois dernières années, citons entre autres :

- la poursuite de notre engagement de financer le système d'écoles publiques au même rythme que notre taux de croissance économique;
- une hausse de 19 % des effectifs de niveau postsecondaire après l'entrée en vigueur du gel des droits de scolarité et l'accroissement du programme de bourses d'études provinciales;
- le triplement du nombre de diplômés en sciences infirmières et une augmentation de 15 % en médecine;
- l'offre d'une formation avancée axée sur l'industrie aérospatiale manitobaine par le Centre Stevenson de formation technique en aéronautique;
- une augmentation de 11 % des formations en apprentissage grâce à la création de 30 nouveaux comités consultatifs des métiers et à la prestation de formations communautaires dans les réserves et les communautés isolées;
- une hausse de 36 % des inscriptions au programme Accès à l'intention des professionnels autochtones à la suite d'augmentations régulières du financement pendant trois ans;
- la mise sur pied d'un nouveau programme de reconnaissance des compétences visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail du Manitoba.

Notre gouvernement demeure résolu à doubler les effectifs collégiaux, à maintenir nos programmes d'avant-garde en matière de développement des jeunes enfants et, avant tout, à soutenir un système d'éducation public de qualité dont bénéficient tous les enfants du Manitoba.

Parmi les nouvelles initiatives en éducation, citons :

- les programmes d'acquisition de connaissances en informatique offerts dans les écoles du Manitoba;
- une formation ciblée visant à soutenir les industries de pointe qui sont en plein essor, notamment celles de la biotechnologie, de la culture et des communications;
- l'amélioration des possibilités d'éducation des Autochtones en liant l'expansion des programmes Accès et de formation professionnelle entreprise par la Province aux nouveaux programmes annoncés dans le discours du Trône fédéral.

2. Bâtir au moyen de la recherche et de l'innovation

L'industrie du savoir sera à l'avant-garde de la croissance future de l'économie manitobaine, et elle constituera un élément central des stratégies de diversification économique du Nord et des régions rurales du Manitoba.

Au cours des trois dernières années, le Manitoba a contribué à établir de nouveaux partenariats en matière de recherche à des fins de développement en soutenant l'Institut de recherche clinique de Saint-Boniface, le consortium TRILabs, le Centre de développement des produits alimentaires de Portage-la-Prairie et le Centre des aliments fonctionnels de l'Université du Manitoba.

La nouvelle Stratégie biotechnologique du Manitoba a été élaborée en partenariat avec le milieu des affaires et celui de la recherche au niveau local. On trouve aujourd'hui 37 entreprises de biotechnologie au Manitoba, ce qui constitue une augmentation de 40 % en seulement deux ans. Ces entreprises génèrent annuellement des revenus de plus de 250 millions de dollars et emploient plus de 1 600 personnes.

Les nouveaux partenariats établis entre les entrepreneurs, les chercheurs et les investisseurs au cours des deux dernières années ont permis d'accroître de manière importante les activités dans les nouveaux domaines, notamment l'innovation en matière de soins de santé, le développement énergétique et la fabrication de pointe.

Nos objectifs pour les cinq prochaines années sont de doubler le capital de risque dans le secteur des nouvelles technologies, ainsi que d'accroître de 25 % le nombre d'entreprises de technologie de l'information et de 50 % celui des entreprises biotechnologiques.

3. Accroître et retenir les investissements

La croissance rapide de l'industrie du capital de risque au Manitoba a créé un milieu plus prometteur pour les entrepreneurs de tous les secteurs et a offert de meilleures perspectives de croissance aux petites et moyennes entreprises. Pour répondre aux besoins en matière de capitaux, il faut maintenant accroître les investissements locaux des caisses de retraite et des fonds communs d'immobilisations des grands établissements.

Votre gouvernement travaillera avec le Conseil consultatif économique du premier ministre afin de mettre en œuvre une nouvelle Stratégie de conservation du capital au Manitoba. Cette stratégie fait suite aux recommandations de la récente étude sur les besoins en capital effectuée par Deloitte & Touche, et à « l'analyse de l'écart » du département ministériel de l'Industrie qui porte sur le même sujet. Les éléments clés sont :

- la promotion d'une définition du terme « investissement local » qui met l'accent sur le taux de rendement du marché et sur les avantages en matière de développement économique;
- une plus grande sensibilisation des investisseurs à la question des stratégies d'investissement local;
- l'étude de différentes options de regroupement des fonds manitobains de moindre importance afin de créer un portefeuille de placement local plus garni.

4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens

La gestion des investissements humains et infrastructurels doit reposer sur un cadre financier transparent et solide. En 1999, votre gouvernement s'était engagé à maintenir les mesures législatives sur l'équilibre budgétaire et il a respecté son engagement au cours des trois derniers exercices. Votre gouvernement s'était aussi engagé à réduire les impôts d'une manière équitable et durable. Il a réussi à respecter son engagement :

- en réduisant de 11,5 % l'impôt sur le revenu des particuliers;
- en faisant passer les crédits d'impôts fonciers de 250 \$ à 400 \$, ce qui représente une économie de 53 millions de dollars pour les propriétaires;
- en réduisant l'impôt des petites entreprises, qui est passé de 8 % à 5 %;
- en réduisant l'impôt des sociétés au Manitoba, une première depuis la Seconde Guerre mondiale.

Des améliorations ont aussi été apportées à la gestion des finances publiques, notamment :

- en réduisant le coût annuel du service de la dette grâce au remboursement accéléré de la dette à long terme;
- en intégrant l'obligation découlant des régimes de retraite du secteur public du Manitoba dans la stratégie provinciale de remboursement de la dette;
- en assurant une plus grande transparence des budgets provinciaux et la divulgation complète des dépenses en capital d'Hydro-Manitoba.

Contrairement à d'autres autorités gouvernementales, le Manitoba a respecté son engagement de réduire la dette et de diminuer les taxes et les impôts en 2001 et 2002, ce qui a permis à la population de continuer à jouir des gains réalisés au chapitre de l'accroissement des dépenses de consommation et de l'augmentation du salaire réel.

Votre gouvernement poursuivra la mise en application de son plan quinquennal visant à éliminer progressivement la taxe résidentielle d'aide à l'éducation. Les réductions d'impôt sur le revenu et d'impôt des sociétés prévues pour janvier 2003 auront lieu comme promis, et la réduction de la dette se poursuivra comme prévu au budget.

5. Croître grâce à l'immigration

Jusqu'à maintenant, l'immigration internationale a joué un rôle important dans la croissance du Manitoba. L'immigration a également contribué à la diversité de notre province en accroissant les possibilités qui s'offrent à nous et en apportant une perspective internationale unique à nos communautés.

Le nombre annuel d'immigrants au Manitoba a augmenté de 50 % en trois ans, pour atteindre le nombre record de 4 500 immigrants. Cette augmentation est le fruit des efforts concertés de la Province et des communautés afin d'élargir la portée du programme Candidats du Manitoba et du Programme de parrainage des réfugiés, et d'améliorer le processus de reconnaissance des compétences, la formation en anglais langue seconde et les services d'établissement. Reconnaissant le succès du Manitoba, le ministre de l'Immigration du Canada a récemment renouvelé l'entente bilatérale de partenariat avec la province et a garanti le soutien d'Ottawa en ce qui a trait aux futures augmentations du nombre d'immigrants.

Notre nouvel objectif est de doubler le nombre d'immigrants internationaux afin de recevoir 10 000 personnes annuellement, et ce, en améliorant les services de promotion et d'établissement actuels. Des mesures législatives seront présentées cette année dans le but de créer un nouveau Conseil manitobain sur l'immigration qui aura pour mandat d'accroître l'aide en matière d'établissement et les possibilités d'emploi, ainsi que de promouvoir l'immigration au Manitoba. Le Conseil sera formé de représentants du milieu des affaires, des syndicats et des collectivités locales.

6. *Bâtir nos communautés*

Les possibilités de croissance et les besoins en investissements sont différents pour chaque région du Manitoba. La stratégie de votre gouvernement à l'égard du Manitoba rural se concentre sur deux points : la diversification de l'économie et la garantie d'une qualité de vie durable pour les résidents des régions rurales.

Les investissements publics seront dirigés en priorité vers les infrastructures et l'environnement. En vertu du nouveau plan provincial sur cinq ans, les investissements dans le réseau routier augmenteront de 15 %. De nouvelles sommes destinées à la gestion de l'eau s'ajouteront aux 75 millions de dollars consacrés depuis 1999 à la protection contre les inondations, à des travaux de drainage et à la stratégie relative à la qualité de l'eau potable.

Le renforcement des partenariats locaux a permis de rendre plus efficaces les stratégies provinciales. Le nombre des districts de conservation est passé de neuf à 16 en trois ans seulement, et ces districts assument de plus en plus le premier rôle dans la planification de la gestion de l'eau. Des décisions concernant le développement de l'élevage sont prises en fonction des plans de développement locaux et des données scientifiques fournies par la Province.

Votre gouvernement s'est engagé fermement en faveur de la croissance de l'économie agricole. Depuis 1999, la Province a consacré 220 millions de dollars à l'aide destinée aux agriculteurs du Manitoba victimes de situations d'urgence, afin de compenser les effets de l'instabilité climatique et des subventions américaines. Notre stratégie de diversification rurale comprend des projets majeurs, tels que l'usine Simplot et le développement de l'industrie de l'éthanol, ainsi qu'un montant d'investissement sans précédent dans la recherche sur les produits agricoles. Parallèlement aux cultures et aux produits traditionnels, la nouvelle économie agricole comprendra l'industrie des plantes à fibres et des aliments fonctionnels, et l'énergie éolienne.

Dans le même temps, votre gouvernement s'est engagé à garantir le maintien d'une qualité de vie qui puisse soutenir les communautés et attirer de nouveaux résidents dans les régions rurales du Manitoba. De nouvelles initiatives ont mis l'accent sur l'établissement durable des médecins, le développement des soins à domicile et des services d'ambulance en milieu rural, la mise en place de programmes d'apprentissage et de formation en sciences infirmières axés sur les communautés, et l'accroissement de l'immigration. Parmi les mesures prises pour rendre le coût de la vie plus abordable dans les régions rurales du Manitoba, citons la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers, la révision à la baisse de l'évaluation des biens agricoles et l'égalisation des tarifs d'hydroélectricité.

Les abondantes ressources du Nord offrent un autre éventail de possibilités de partenariats et de croissance économique. Pour que le Nord du Manitoba puisse atteindre son plein potentiel, nous devons régler les problèmes spécifiques de cette région, soit la formation professionnelle et la gestion des ressources.

La Stratégie de développement du Nord a créé de nouveaux modèles de partenariat avec les communautés du Nord, afin de maximiser les avantages locaux tirés du secteur énergétique, de la foresterie, de l'exploitation minière et des projets dans le domaine du transport. Les projets de construction hydroélectriques vont de l'avant avec la participation pleine et entière des communautés autochtones. Le Collège universitaire du Nord offrira l'exemple d'une nouvelle méthode créative d'acquisition des compétences dans le Nord, méthode qui privilégie la souplesse des options de cours et l'enseignement de proximité, plutôt que la formation traditionnelle en salle de classe.

Dans le même temps, votre gouvernement s'est engagé à clarifier les règles de l'aménagement du territoire, aussi bien pour les collectivités locales que pour les investisseurs. L'initiative d'aménagement de la rive est du lac Winnipeg offre l'exemple d'une nouvelle approche communautaire de la prise de décision en matière d'aménagement du territoire. Suivant les recommandations des intervenants dans ce secteur, la Province établira une nouvelle section interministérielle de la foresterie et améliorera le processus provincial d'affectation du sol, grâce à une meilleure cartographie des ressources.

Les centres urbains de Winnipeg et de Brandon sont des éléments clés de la croissance prévue des industries culturelles et du savoir, et jouent un rôle fondamental dans la prestation des services publics tels que les soins de santé et l'éducation postsecondaire.

La revitalisation de nos centres-villes est une priorité majeure. Des projets tels que le réaménagement du Keystone Centre de Brandon et la création d'un nouveau campus collégial à Winnipeg ont attiré de nouveaux investissements commerciaux et ramené les gens dans les rues de nos centres-villes.

La revitalisation des quartiers centraux constitue une autre priorité. Les programmes provinciaux qui appuient la construction et la rénovation domiciliaires sont déjà payants : ils ont inversé la tendance à la baisse de la valeur des propriétés constatée depuis une dizaine d'années. Le prix de vente des maisons situées dans les secteurs nord et ouest de Winnipeg a augmenté de 60 % en l'espace de trois ans.

La région ouest du Manitoba bénéficiera des améliorations apportées au Centre régional de santé de Brandon, telles que l'installation du premier appareil d'imagerie par résonance magnétique à l'extérieur de Winnipeg. Ces améliorations sont destinées à maintenir une prestation des soins de santé de pointe dans toute la région. Un engagement semblable a été pris en ce qui concerne la modernisation et l'accroissement des possibilités d'enseignement et de formation à l'Université de Brandon et au collège communautaire Assiniboine. La Province et la Ville envisagent la possibilité de déménager le collège sur le site de l'ancien Centre de santé mentale, et d'étendre à Brandon le programme de crédit d'impôt du patrimoine.

La région de la capitale, Winnipeg, sera la principale bénéficiaire de plusieurs nouveaux projets d'infrastructure, notamment la construction d'un nouveau siège social au centre-ville pour le service public d'électricité, le Programme de logement à prix abordable, qui représente 52 millions de dollars, et l'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Après une large consultation, une solution pour l'agrandissement du canal de dérivation a été retenue et soumise au gouvernement fédéral. Les travaux préliminaires ont débuté l'été dernier et la Province a travaillé avec le gouvernement fédéral pour moderniser les règlements sur le fonctionnement du canal de dérivation. Au cours de la présente session, le gouvernement déposera des modifications qui, pour la première fois, établiront un droit à l'indemnisation statutaire pour toute personne victime d'une inondation non naturelle résultant du fonctionnement du canal de dérivation.

Chaque région du Manitoba possède une palette d'atouts naturels et culturels pour attirer les visiteurs. Secteur de l'économie mondiale qui croît le plus rapidement, le tourisme occupe désormais une place centrale dans les stratégies de développement régional.

Le récent essor de l'écotourisme tombe à point pour le Manitoba, où l'on retrouve une variété d'espaces naturels vierges à la beauté spectaculaire. Depuis 1999, les parcs et les zones protégées de la province ont vu leur superficie s'accroître d'un million d'hectares. De nouveaux partenariats ont été établis avec les Premières nations pour promouvoir et développer l'écotourisme, et pour améliorer les pistes d'atterrissage et les routes qui servent d'infrastructures au secteur touristique. Un *Programme d'observation de la faune* mettra en place sept sites principaux dans toute la province où il sera possible d'observer des animaux sauvages.

Les sites et les événements culturels du Manitoba sont aussi des attraits majeurs pour les visiteurs. Les investissements consacrés à la réalisation de films, aux festivals et aux lieux destinés aux arts visuels et aux arts du spectacle ont non seulement accru la vitalité de nos communautés, ils ont aussi joué un rôle central dans nos stratégies en matière de tourisme et de croissance. De nouveaux programmes seront introduits cette année afin de contribuer à l'amélioration des lieux communautaires de rassemblement et d'appuyer les festivals des régions rurales et du Nord qui sont reconnus comme des événements représentatifs de leurs communautés.

Votre gouvernement a collaboré étroitement avec l'industrie touristique pour améliorer les stratégies de commercialisation du Manitoba. De nouvelles dispositions législatives seront présentées cette année afin de créer un organisme autonome qui fera la promotion du tourisme à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, et qui diffusera un message positif au sujet du Manitoba et de ce qu'il peut offrir. Des intervenants de l'industrie touristique dirigeront cette nouvelle campagne qui mettra en vedette des personnalités manitobaines.

7. Tirer parti de notre atout énergétique

L'un des principaux atouts économiques du Manitoba est l'hydroélectricité, une source d'énergie fiable, peu coûteuse et renouvelable. Ces trois dernières années, votre gouvernement a pris des mesures pour promouvoir notre atout hydroélectrique et se préparer à l'augmentation attendue des économies d'énergie et de la production d'énergie propre. Parmi ces mesures, citons :

- le renouvellement du contrat d'exportation de 1,6 milliard de dollars conclu par Hydro-Manitoba avec Xcel Energy, dans le Minnesota;
- la construction de centrales électriques au gaz naturel à Selkirk et à Brandon, ce qui réduira notre besoin d'électricité produite au charbon;
- l'établissement d'un tarif réduit unique pour les consommateurs d'hydroélectricité en région rurale et dans le Nord du Manitoba;
- la fusion d'Hydro-Winnipeg et d'Hydro-Manitoba afin de créer un seul service public qui fournit à la population manitobaine de l'électricité et des moyens d'économiser l'énergie;
- la mise en place d'une usine de conversion du méthane à la décharge du chemin Brady de Winnipeg, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de produire davantage d'électricité;
- l'établissement de partenariats avec les Premières nations du Manitoba afin de partager les bénéfices, les emplois et les possibilités de formation qu'apportera la prochaine génération de centrales électriques à incidences limitées sur le fleuve Nelson.

Reconnaissant que les conséquences du changement climatique se font déjà sentir dans notre province, notre gouvernement a été le premier à effectuer une évaluation complète des coûts et des possibilités résultant de la mise en œuvre du *Protocole de Kyoto*, et à élaborer une stratégie pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions.

Des éléments clés de cette stratégie sont déjà en cours de réalisation. Après le lancement, en l'an 2000, des prêts en faveur de l'efficacité énergétique et du programme d'inspection des maisons, le programme Éconergique d'Hydro-Manitoba est sur le point d'atteindre son objectif : la création d'un « barrage virtuel » permettant de réserver à l'exportation une quantité d'énergie équivalente à celle que produirait une nouvelle centrale électrique. Les économies d'énergie atteindront un total de 200 mégawatts l'an prochain. Cela représente la production annuelle de la future centrale électrique de Wuskuatim, ou encore la demande totale d'électricité d'une ville de la taille de Brandon.

Grâce à la fusion des deux services publics d'hydroélectricité, de nouveaux programmes Éconergiques sont offerts aux propriétaires de maisons et d'entreprises de Winnipeg. Hydro-Manitoba s'est fixé un nouvel objectif consistant à tripler les économies d'énergie au Manitoba au cours de la prochaine décennie.

La nouvelle économie de l'énergie propre offre de nombreuses possibilités à ceux qui sont prêts à innover. Le Manitoba a déjà commencé à exploiter les possibilités suivantes :

- l'agrandissement du réseau de transport de l'énergie afin de permettre l'accroissement des exportations d'électricité renouvelable vers l'est, l'ouest et le sud;
- l'augmentation de la production et de l'utilisation d'essence à l'éthanol;
- le développement de l'énergie tirée de la biomasse et de l'énergie éolienne pour enrichir la gamme des énergies propres d'Hydro-Manitoba;
- la recherche sur l'hydrogène comme combustible, en collaboration avec des chercheurs et des fabricants de l'Université du Manitoba, des laboratoires d'Énergie atomique du Canada à Pinawa et des constructeurs d'autobus à Winnipeg;
- l'utilisation accrue des pompes à chaleur géothermiques pour poursuivre sur la lancée de l'industrie de la construction du Manitoba, qui joue un rôle de chef de file, ainsi que d'Hydro-Manitoba, dont le programme d'encouragement a connu du succès.

Les mesures prises par les collectivités pour créer des espaces verts et les choix des consommateurs favorables aux économies d'énergie peuvent entraîner une réduction très importante des émissions. Au Manitoba comme ailleurs, la population devance les gouvernements et cherche activement des solutions pour assainir l'air.

Au cours de l'année prochaine, votre gouvernement mettra en place un nouveau programme, appelé Défi communautaire, qui appuiera les plans verts locaux et permettra l'échange d'idées et de possibilités dans tout le Manitoba.

Un gouvernement pour tous

Au cours de la présente session, le gouvernement introduira à l'Assemblée législative une nouvelle disposition référendaire dont le but est de garantir que la Société d'assurance publique du Manitoba ne pourra pas être vendue sans le consentement de la population du Manitoba. D'autres mesures législatives créeront un bureau de défense des droits des réclamants faisant affaire avec la Société d'assurance publique du Manitoba.

Le gouvernement présentera également au cours des semaines à venir de nouveaux règlements qui régiront la divulgation des dépenses électorales des tierces parties. Ce changement avait été recommandé à l'Assemblée législative pour la première fois en 1990. Il constitue le plus récent d'une série d'éléments de réforme électorale. Il y a deux ans, l'interdiction des contributions aux partis politiques provenant d'un syndicat ou d'une entreprise a modernisé le financement électoral au Manitoba. Depuis l'an dernier, ce principe s'applique également aux contributions versées lors des campagnes des candidats à la direction d'un parti. Enfin, l'an dernier également, votre gouvernement a modifié les règles électorales afin de permettre aux militaires et à d'autres Manitobains et Manitobaines en service à l'étranger d'exercer plus facilement leurs droits démocratiques.

Qualité de la vie

Notre stratégie de croissance vise non seulement à préserver et à améliorer davantage l'excellente qualité de vie dont jouissent les habitants du Manitoba, mais aussi à permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter pleinement des avantages du Manitoba. En songeant à l'avenir, nous ne pouvons nous permettre de gaspiller quelque partie que ce soit de l'immense potentiel de notre population, et particulièrement de notre jeunesse.

Notre principale priorité demeure la création d'un environnement pour nos enfants qui leur procure à la fois sécurité et soutien. Les chefs de file de tout le Canada dans le domaine de l'éducation ont reconnu que les programmes de développement du jeune enfant du Manitoba constituent un modèle, et récemment encore un dirigeant de la Banque Royale décrivait ces programmes comme une réussite exemplaire en pleine évolution. Le taux de pauvreté infantile a diminué en l'an 2000. Votre gouvernement poursuivra son plan d'élimination graduelle de la récupération de la Prestation nationale pour enfants, en cours depuis les années 1990, et il continuera d'améliorer le salaire minimum.

Votre gouvernement joue également un rôle de premier plan pour ce qui est d'aider les parents à assurer la protection de leurs enfants. Entre autres initiatives récentes, mentionnons la création d'une salle de tribunal accueillante pour les enfants et l'introduction, pour la première fois au Canada, d'un instrument de protection des jeunes internautes, la *ligne cyberaide*. Le Manitoba a également poursuivi l'introduction par le gouvernement fédéral de nouvelles mesures législatives visant la création de sanctions judiciaires plus sévères dans le domaine de la lutte contre la pornographie juvénile et les activités des prédateurs sexuels.

Parmi les nouvelles mesures qui seront présentées cette année, citons un site Web consacré aux délinquants sexuels à risque élevé, et l'inclusion, dans la Déclaration des droits des victimes, des victimes des prédateurs sexuels et de celles des infractions sexuelles à l'égard des enfants.

Une nouvelle mesure législative créera une charte de sécurité à l'école, et un nouveau système de classification des films et des vidéos aidera les parents à mieux juger si les films conviennent à leurs enfants.

Grâce à un soutien direct sans précédent de la Province, il y a eu une augmentation des services policiers dans toutes les régions du Manitoba. De plus, votre gouvernement accordera des fonds supplémentaires à la sécurité publique cette année, grâce aux revenus provenant de l'utilisation du radar photographique et des appareils photographiques aux feux rouges.

Un point d'attention particulier des forces de l'ordre est assurément la lutte contre le crime organisé et les gangs. À son entrée en fonction, votre gouvernement a créé une unité de poursuite des gangs, et il en a depuis doublé les effectifs. La prochaine étape verra l'intégration des activités des services policiers et des procureurs de la Couronne au sein d'une unité d'intervention rapide contre les gangs. Enfin, au cours de la présente session, de nouvelles mesures législatives accorderont aux tribunaux le pouvoir de mettre fin aux entreprises commerciales qui servent de façade au crime organisé.

Un ensemble d'initiatives visera à combattre de façon plus efficace le mauvais traitement des personnes âgées et à faciliter leur sécurité à domicile. De nouvelles mesures de protection légale aideront les victimes de violence dans les fréquentations, et le renforcement des ordonnances de protection civile protégera les victimes de violence familiale.

La mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone se poursuivra par l'élaboration d'une politique détaillée à l'égard des Métis, la prolongation des services de probation sous contrôle autochtone, de nouvelles initiatives de formation dans le domaine de la justice dans le Nord et un programme de formation de 1,4 million de dollars à l'intention des travailleurs autochtones des services à la famille.

Le coût abordable de la vie dans notre province est un des éléments qui y ont attiré les nouveaux venus et qui offrent à l'ensemble de la population l'occasion de profiter encore davantage de notre qualité de vie. Notre prix de l'électricité, le plus bas en Amérique du Nord, est gelé depuis sept ans, et le tarif dans le Nord et en région rurale a été réduit, alors qu'ailleurs les consommateurs ont subi le coup de la montée en flèche de leur facture d'électricité. Les habitants du Manitoba profitent également depuis trois ans du gel de leurs primes d'assurance automobile, alors que les consommateurs du reste du Canada ont connu, rien que l'an passé, une hausse moyenne de 18% du coût de leurs primes.

Au cours des 12 derniers mois, le taux d'inflation de Winnipeg était le plus bas des villes du Canada, et celui du Manitoba, le plus bas de toutes les provinces.

Les gains réalisés au chapitre de la sécurité financière ont contribué au maintien de la confiance des consommateurs dans une période d'incertitude mondiale et de chute des actions à la Bourse. Au cours des trois dernières années, le revenu du travail par habitant a augmenté de 12,6 % au Manitoba, soit presque deux fois le taux de l'inflation. Grâce à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, à laquelle s'ajoutent de nouveaux crédits d'impôt pour les familles, 24 000 Manitobains et Manitobaines ne sont plus sur le rôle d'imposition.

Notre engagement envers l'équité inclut un intérêt particulier à l'égard de la sécurité des familles de travailleurs. Introduites l'an passé, les améliorations apportées à la sécurité en milieu de travail incluent des dispositions plus fermes d'application de la loi et une stratégie complète de réduction des accidents au travail. Au cours de l'année, des consultations publiques permettront d'étudier certains règlements concernant le régime de pension de 140 000 personnes.

Les vacances d'été et leurs joies constituent un autre élément de la qualité de la vie des familles au Manitoba. Comme annoncé, votre gouvernement collaborera avec les écoles et les parents pour s'assurer que les vacances d'été durent jusqu'à la fin de semaine de la Fête du travail. Il y aura également plus de possibilités de vacances d'été au bord du lac grâce à l'offre, à l'échelle du Manitoba, de 1 000 nouveaux lotissements pour chalets et de 1 000 nouveaux terrains de camping.

Nous nous réjouissons de ce que 2003 sera une autre année où nos attractions touristiques seront au premier plan et où nous serons les hôtes d'événements sportifs de grande importance. En avril 2003, Winnipeg sera de nouveau le site du championnat mondial de curling. Et en août, Selkirk, Beauséjour, Gimli et Stonewall accueilleront conjointement les Jeux d'été de l'Ouest canadien. Nous offrons nos meilleurs vœux de succès aux organisateurs bénévoles et aux communautés qui seront les hôtes de ces événements.

Je voudrais remercier les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle session, ainsi que le Président et tous les membres de l'Assemblée législative pour le dur travail qui les attend.

Alors même que vous vous acquitterez des responsabilités que les Manitobaines et les Manitobains vous ont confiées, j'ai la certitude que la divine Providence éclairera vos délibérations et vos décisions, dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Le lieutenant-gouverneur se retire.

PRIÈRE

L'Assemblée permet à M. le *premier ministre* DOER de présenter le projet de loi 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office*. Le projet de loi est lu une première fois.

Le président informe l'Assemblée de la nomination de Laura HUDEK, d'Akosua MATTHEWS, d'Ashley MIYAI, de Buchi NNADI, de Blake ZAWADA, de Vanessa THIESSEN, d'Andrea PETERS et d'Alexis MARTIN aux postes de pages pour la quatrième session de la trente-septième Législature.

Sur la motion de M. le *premier ministre* DOER, il est ordonné que le discours du trône soit pris en considération demain.

M. le *premier ministre* DOER propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 21, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers